



Méthodes et outils pour une gestion intégrée et un suivi du littoral : exemple du Sénégal

Ludovie LE COZ¹, François CARNUS¹, Albane BECQUET²

1. BRL ingénierie, DAS Mer & Littoral, 1105 Av. Pierre Mendès France, 30000 Nîmes, France.

brlingénierie@brl.fr

2. IRD Sénégal, Campus international Université Cheikh Anta Diop-IRD de Hann, Route des Pères Maristes, BP 1386, CP 18524 Dakar, Sénégal.

senegal@ird.fr

Résumé :

La gestion intégrée du littoral est une approche cruciale pour assurer la durabilité des zones côtières, qui sont des écosystèmes sensibles et complexes. Plusieurs outils jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre efficace de cette gestion intégrée, visant à concilier les activités humaines avec la préservation de l'environnement côtier. Les systèmes d'information géographique (SIG) sont fondamentaux, permettant de cartographier et d'analyser les données spatiales liées au littoral, facilitant ainsi la planification stratégique. Les modèles de dynamique côtière offrent une compréhension approfondie des processus environnementaux, contribuant à la prise de décision éclairée. Les outils de surveillance environnementale sont indispensables pour évaluer les changements et réagir rapidement aux menaces. Les instruments juridiques, tels que les plans d'aménagement du littoral et les réglementations spécifiques, jouent un rôle clé en définissant les normes et les limites pour les activités humaines.

Cet article a pour objectif d'illustrer ces différents outils et leur élaboration à travers l'exemple du Sénégal avec la présentation de trois projets en cours :

- L'élaboration de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Zones Côtières du Sénégal (financés par le projet WACA de la Banque Mondiale)
- Le projet d'Observatoire National du Littoral Sénégalais et de Système d'Alerte Précoce (financé par le Fond Nordique)
- La réalisation d'un atlas du littoral Sénégalais (financé par GES PETROGAZ)

Mots-clés :

Sénégal, GIZC, Observatoire du littoral, Système d'alerte précoce, Projet de développement côtier, SIG, Atlas, Concertation, Bailleurs internationaux.

Thème 5 – Gestion durable des zones littorales et estuariennes

1. Introduction : le contexte du littoral sénégalais

1.1 Principales caractéristiques

Le littoral sénégalais, situé dans le Grand écosystème marin du Courant des Canaries (CCLME), s'étend sur environ 700 kilomètres de long. Il se caractérise par un paysage principalement plat, composé de vastes plages de sable ou de coquillages broyés, ponctuées par des estuaires de mangrove à l'embouchure des principaux fleuves tels que le Sénégal, le Sine-Saloum et la Casamance (cf. la photographie prise par drone en Figure 1) ainsi que par une côte rocheuse dans la région du Cap-Vert. Cette région côtière est dotée d'une biodiversité riche, soutenue par des écosystèmes hautement productifs comme les zones d'upwelling et les estuaires à mangroves. Sur le plan social et économique, le littoral sénégalais revêt une importance majeure, abritant 60 % de la population du pays et concentrant des activités économiques qui contribuent à hauteur de 68% du produit intérieur brut (PIB) du pays. Cette proportion est en constante augmentation avec la littoralisation progressive du pays. Cependant, le littoral sénégalais est confronté à des défis majeurs, notamment l'expansion urbaine, l'érosion côtière, les inondations, les submersions marines et les pollutions d'origine industrielle, agricole et domestique. Ces défis sont exacerbés par les changements climatiques et les pressions anthropiques.

1.2 Protection du littoral

Les espaces littoraux, et notamment le littoral sénégalais, étant des lieux d'enjeux politiques, économiques, environnementaux et sécuritaires, ils font l'objet d'une attention vigilante de la communauté internationale par l'intermédiaire de l'adoption de textes et de projets pour la protection et la mise en valeur durable du littoral. Par exemple, le Sénégal a ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) à l'échelle internationale, la Convention d'Abidjan sur la protection du littoral de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et fait partie du programme WACA mis en place par la Banque mondiale ayant pour objectif de renforcer la gouvernance régionale et nationale du littoral en Afrique de l'Ouest. À l'échelle nationale, conscient de l'importance et de la fragilité de ce milieu et des écosystème très particuliers qu'il abrite, le gouvernement du Sénégal a initié depuis 2005 la mise en œuvre de divers projets en vue de la gestion des risques côtiers.

Pour assurer le suivi de ces textes et projets et les rendre effectifs, les pays côtiers doivent établir une gouvernance spécifique aux zones littorales. Cela implique la création d'un cadre décisionnel et administratif pour gérer les espaces côtiers ainsi que le capital naturel et culturel associé, tout en respectant et en valorisant les divers acteurs et leurs expertises respectives. Cette forme de gouvernance requiert notamment la mise en œuvre d'une gestion intégrée des zones côtières et une bonne connaissances du littoral développée via de plateformes d'observation et de suivi du littoral.



Figure 1. Village côtier situé en Casamance (Ibra Seck Cassis, 2024).

2. Projet SN GIZC WACA

Face à cette nécessité de structurer la gestion du littoral en lien avec ses acteurs, le Sénégal, à travers la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), a mis en place une stratégie nationale de gestion intégrée de la zone côtière (SN GIZC). L'encart en Figure 2 présente les grands principes de la GIZC.

Dans le cadre du programme West African Coastal Areas (WACA) financé par la Banque Mondiale, la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) du Sénégal a confié au cabinet BRLi, suite à un appel d'offre international, la mission consistant à l'actualisation de la SN GIZC.

Cette étude s'inscrit à la suite d'une première SN GIZC dont l'étude de faisabilité, initiée en 2010, réalisée par le bureau d'étude NIRAS et financée par la Commission européenne, a jeté les bases de la future stratégie. En 2013, sous la conduite de la DEEC, la stratégie nationale a été adoptée dans le cadre du projet GIZC de l'Union européenne. Cependant, elle n'a été mise en œuvre que pour quatre sites focaux : Saint Louis, Dakar, Mbour et Diogué, ce qui a limité son impact sur l'ensemble du littoral sénégalais et l'implication des différents acteurs.

En réponse à ce besoin de couvrir l'ensemble du territoire, la mission d'actualisation de la SN GIZC comprend :

- Un processus de concertation avec les acteurs des territoires côtiers,

Thème 5 – Gestion durable des zones littorales et estuariennes

- L'actualisation de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée de la Zone Côtière (SN GIZC),
- La production du Plan d'Action National correspondant (PN GIZC),
- La mise en cohérence des Plans de Développement aux échelles décentralisées,
- L'étude de faisabilité de l'Autorité Nationale de Gestion Intégrée du Littoral (ANGIL).

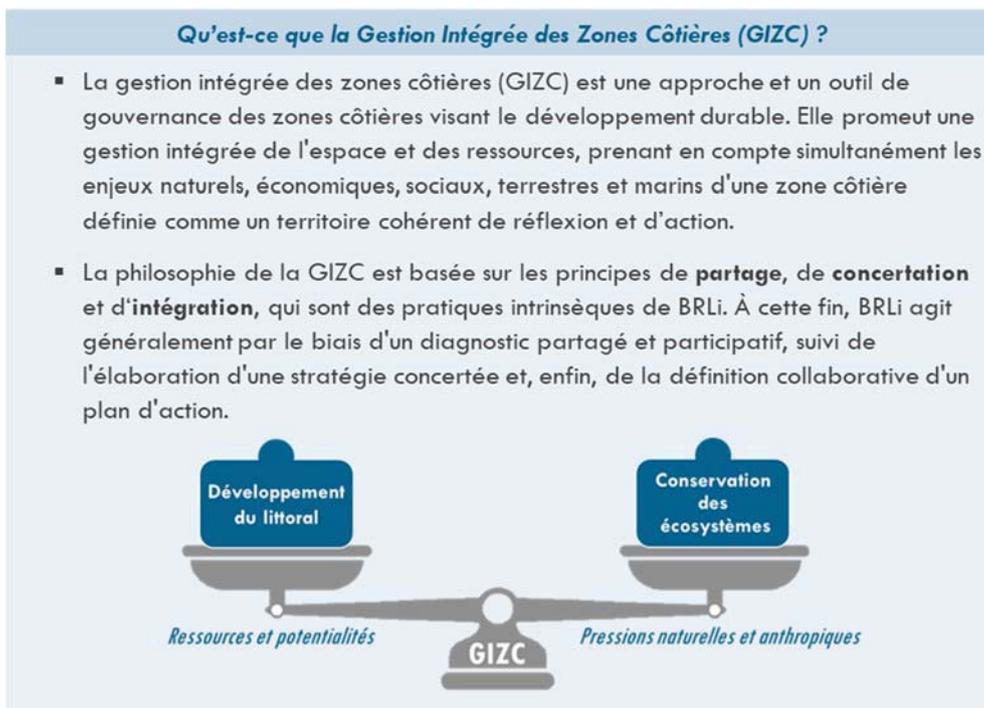


Figure 2. Encart « GIZC », (BRLi, 2023).

Le diagnostic mené lors de l'étude a mis en évidence d'importantes barrières à la mise en place d'une gestion intégrée du littoral sénégalais.

D'une part, le cadre juridique et institutionnel de la gestion du littoral qui se trouve en pleine évolution, avec l'imminence de l'adoption d'une loi littoral et de la création d'une autorité de régulation du littoral, mais aussi en pleine incertitude, avec un retard de la mise en œuvre officielle de ces dispositions, sans informations confirmant cette adoption dans un avenir prévisible. Or, la mise en place d'un cadre juridique clair, valable pour tous, doit être considérée comme un préalable à l'implication de beaucoup d'acteurs, qui déplorent leur manque de compréhension quant au fonctionnement des mécanismes décisionnels et du cadre juridique qui encadrent l'aménagement du littoral. Si l'on considère les trois niveaux (i) politique, (ii) stratégique et (iii) opérationnel, la stratégie doit être la déclinaison d'une politique exprimée dans le cadre juridique et institutionnel, mais les modalités de ce dernier ne sont pas encore officiellement arrêtées.

D'autre part, il existe d'importants besoins en termes de renforcement des capacités des acteurs, qui doivent être considérés comme préalables à leur véritable responsabilisation. La SN GIZC a évidemment vocation à s'adresser à tous les acteurs du littoral du niveau central au niveau local, en passant par les niveaux décentralisés des territoires, notamment à travers d'ateliers avec les acteurs comme illustré sur la Figure 3. L'implication de ces multiples acteurs devrait s'établir dans le cadre strict des prérogatives de chacun, mais aussi de la subsidiarité, qui consiste à impliquer les acteurs compétents du niveau le plus proche des territoires. L'actualisation de la SN GIZC doit également privilégier une distribution des responsabilités équilibrée, garantissant que face aux difficultés les acteurs ne rejettent pas systématiquement la responsabilité sur le niveau central. Cette stratégie nationale doit donc conduire à ce que chacun se sente impliqué et responsable à son niveau et dans ses usages. Elle doit également s'inscrire sur le dispositif légal et institutionnel actuel, tout en tenant compte des évolutions attendues.



*Figure 3. Atelier de concertation avec les acteurs du littoral au Ziguinchor, Sénégal
(©François Carnus, BRLi, 2021).*

Ce n'est pas une tâche facile, dans la mesure où actuellement beaucoup d'acteurs se sentent exclus des décisions qui façonnent néanmoins leur quotidien. Il s'agit donc de proposer des mécanismes permettant (i) l'articulation et l'expression des points de vue des différents acteurs, (ii) la prise en compte de ces points de vue aux niveaux décisionnels, lorsque ces niveaux ne sont pas d'échelle locale. C'est évidemment un chantier complexe, d'autant plus que la gouvernance du littoral ne semble pas être encore partagée ni coordonnée.

Thème 5 – Gestion durable des zones littorales et estuariennes

A l'image de l'adaptation sans regrets et sans certitude concernant l'échéance de l'adoption de la future Loi Littorale, la SN GIZC propose d'aborder de manière prioritaire différents chantiers, qui, dans tous les cas, s'avèrent pertinents en réponse aux constats du diagnostic.

La vision stratégique retenue est la suivante : « Une gestion intégrée des zones côtières fondée sur un cadre légal et institutionnel clair, génératrice d'un progrès social et économique équitable, mise en œuvre aux échelles pertinentes par des acteurs informés des enjeux engagés de manière cohérente et solidaire dans la valorisation et le maintien des potentiels de développement et du capital naturel et culturel du littoral sénégalais. »

La stratégie s'articule finalement autour de 5 grands axes répartis entre les échelles nationale et locale :

- Échelle nationale
 - Axe 1 : Évolution du cadre juridique et réglementaire
 - Axe 2 : Développement du dialogue intersectoriel et renforcement de la capacité d'anticipation
 - Axe 3 : Plan national de communication et de renforcement des capacités pour la GIZC
- Échelle décentralisée et locale
 - Axe 4 : Mise en œuvre d'un programme « territoires côtiers innovants »
 - Axe 5 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des instruments efficaces de la GIZC

La 1^{ère} SN GIZC n'avait pas été déclinée sous la forme d'un plan d'action, ce qui a largement contribué à sa faible appropriation par les acteurs côtiers et à un niveau de mise en œuvre très restreint. Dans le cadre de son actualisation, un Plan National d'Action GIZC a été élaboré et décliné selon les 5 axes de la stratégie pour traduire les principes et les objectifs de la SN GIZC en ligne d'activités dont la mise en œuvre sera prise en charge par différentes catégories d'acteurs.

3. Projet OSS WACA

Le projet OSS WACA (OSS pour ONL, SIG et SAP, cf. ci-après) regroupe la mise en place de l'Observatoire National du Littoral (ONL), le renforcement du Système d'Information Géographique (SIG) de la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC) et la mise à jour du Système d'Alerte Précoce (SAP). Une définition synthétique applicable à l'ONL est proposée dans l'encart Figure 4. Ce projet OSS est, comme la SN GIZC, une composante du programme WACA Sénégal. Cette composante est financée par le Fonds Nordique pour le Développement (FND) et mis en œuvre par la DEEC sur une durée de 5 ans.

Suite à la création d'une étude de faisabilité de l'ONL réalisée par le cabinet IDEV en 2018, la DEEC a tenté de lancer l'ONL en interne. Cependant, le projet n'a pas progressé car les personnes impliquées travaillaient simultanément sur d'autres missions, consacrant

seulement 15% de leur temps à l'ONL, ce qui a conduit à un manque de capacités pour faire avancer le projet.

Pour remédier à cette situation, un appel d'offre international a été lancé afin de bénéficier d'une assistance technique sur 27 mois pour établir et opérationnaliser l'ONL, ainsi que pour opérationnaliser et renforcer le SIG de la DEEC sur le littoral et renforcer le SAP de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Cet appel d'offre a été remporté par un consortium piloté par BRLi, sous la coordination de l'unité de gestion de projet WACA (UGP WACA).

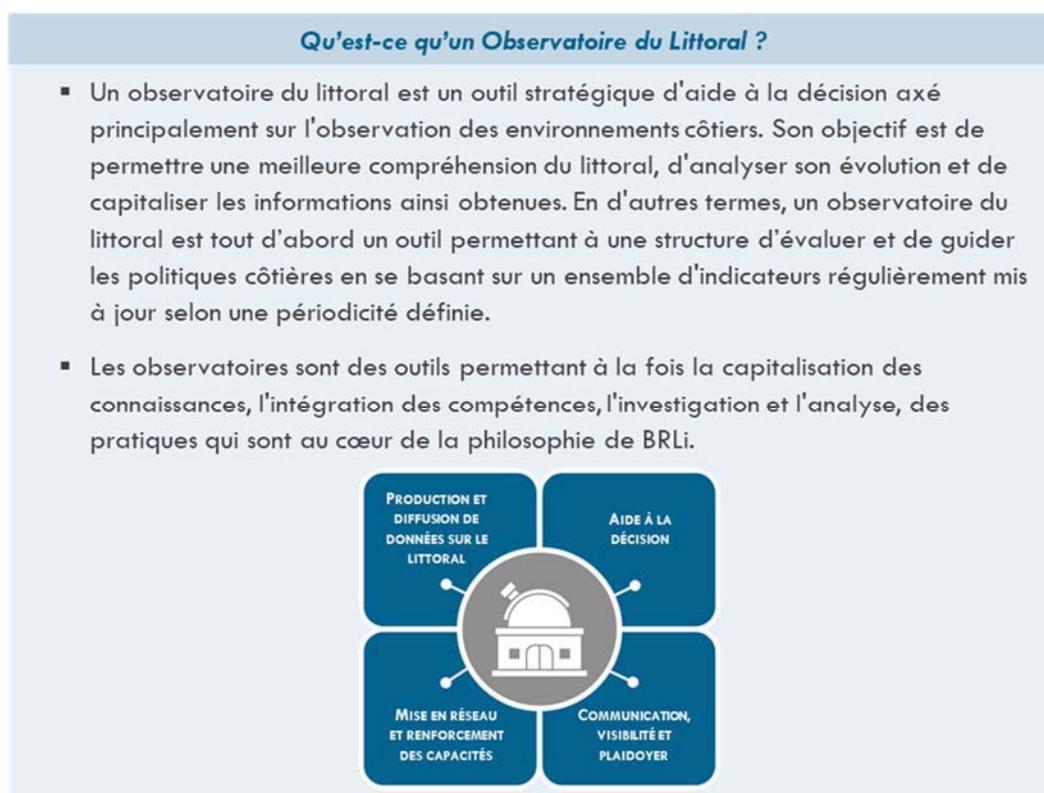


Figure 4. Encart « Observatoire du littoral » (BRLi, 2023).

Ce projet aujourd'hui en cours entre dans la phase de l'étude de faisabilité détaillée. Un important travail de communication et de concertation est mené avec les acteurs clés de du SAP, du SIG et de l'ONL, en ligne avec la SN GIZC mais également dans l'intérêt du projet en lui-même pour augmenter l'implication des parties prenantes et assurer le maintien des deux volets du projet y compris après le programme de financement du FND. Cette approche permettra de prendre en compte tous les points de vue et attentes exprimés afin d'essayer d'obtenir un consensus sur les constats des acteurs sur les contraintes, enjeux et défis, la définition des missions, le choix des orientations stratégiques et opérationnelles pour la mise en place d'un ONL, d'un SIG et d'un SAP fonctionnels et durables au service de la gestion du littoral.

Thème 5 – Gestion durable des zones littorales et estuariennes

Ainsi, la démarche méthodologique pour le démarrage de la mission d'Assistance Technique est prévue en trois phases avec pour chacune un certain nombre d'activités clés, notamment :

- Phase 1 : Cadrage : réunions de cadrage avec les partenaires du projet, élaboration et validation du Rapport d'Orientation Méthodologique (ROM).
- Phase 2 : Collecte des données et concertations avec les parties prenantes : revue et synthèse des différents documents et rapports, collecte de données et d'informations quantitatives et qualitatives (entretiens individuels, focus group), et/ou envoi questionnaires et de guides d'entretien par Internet à plusieurs acteurs cibles, notamment des experts, des agents techniques nationaux, personnes ressources au niveau national, local et régional.
- Phase 3 : Élaboration et validation des différents livrables relatifs aux études de faisabilité.

Actuellement, la phase 1 est terminée, elle a permis de constituer une base à la concertation et aux études diagnostiques approfondies lors des phases suivantes. Les grands enjeux identifiés pour l'ONL et le SIG se situent principalement autour des thèmes de la gouvernance institutionnelle, de la communication, de l'implication des acteurs et de l'autonomie financière post projet. Ceux concernant le SAP se situent plutôt sur le plan technique, avec le renforcement des capacités, la modernisation des équipements technologiques et la prise en indépendance et en autonomie de l'ANACIM pour d'assumer pleinement son rôle de pilote du SAP.

La phase 2 est actuellement en cours avec notamment le lancement d'une enquête détaillée auprès des acteurs permet de recueillir leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis de l'ONL et du SAP, qui sera assortie de plusieurs ateliers et fora.

4. Projet Atlas Pétrogaz ANEMOC

Ce projet s'inscrit dans un contexte légèrement différent des deux précédents puisqu'il est financé en partie par la Banque mondiale (via l'AID) mais également par l'état sénégalais via le GES-PETROGAZ. GES PETROGAZ est l'unité d'exécution et de gestion rattachée au comité d'orientation stratégique du Pétrole et du Gaz (COS-PETROGAZ) qui a pour but d'asseoir la transparence et la gestion durable des ressources pétrolières et gazières, le COS PETROGAZ étant lui-même rattaché au ministère du pétrole et des énergies. C'est le GES PETROGAZ qui est à l'origine du projet de réalisation d'un Atlas de l'Environnement du Milieu Offshore et Côtier (AEMOC) dans le but de construire un outil de référence pour aider à orienter les décisions en rapport avec l'exploitation gazière et pétrolière.

En 2023, le Sénégal va rejoindre le cercle des pays africains producteurs et exportateurs de pétrole et de gaz avec le démarrage de l'exploitation des champs de Grand Tortue Ahmeyim (GTA) partagé avec la Mauritanie, et le gisement de Sangomar localisé à 120 km au sud de Dakar, localisées en rouge sur la carte en Figure 5.

Cependant, l'exploitation des hydrocarbures en milieu offshore implique une pression forte sur l'environnement avec des impacts dommageables, voire irréversibles pour l'environnement, et en particulier les ressources halieutiques, la biodiversité et le littoral. Conscient de cette contrainte majeure, le gouvernement du Sénégal a mis en place des dispositions réglementaires pour assurer une exploitation durable et saine des ressources gazières et pétrolières pour la protection de la nature et de la biodiversité marine et côtière qui subissent une pression des activités humaines grandissantes (activités industrielles, pêche, tourisme en particulier). Ces installations doivent faire l'objet, avant leur construction ou leur mise en service, d'une autorisation d'exploitation délivrée par arrêté du Ministre chargé de l'Environnement. À ce titre, 9 compagnies pétrolières opèrent en exploration-production des hydrocarbures sur une trentaine de blocs concédés par la PETROSEN, une société anonyme détenue à 99 % par l'état Sénégalais. Une Évaluation Environnementale Stratégique (EES) doit être réalisée pour procéder à une demande d'autorisation d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Pour les installations pétrolières, il s'agit d'une ICPE de première classe qui doit faire l'objet d'une enquête publique prescrite par décision du Gouverneur de la région intéressée.

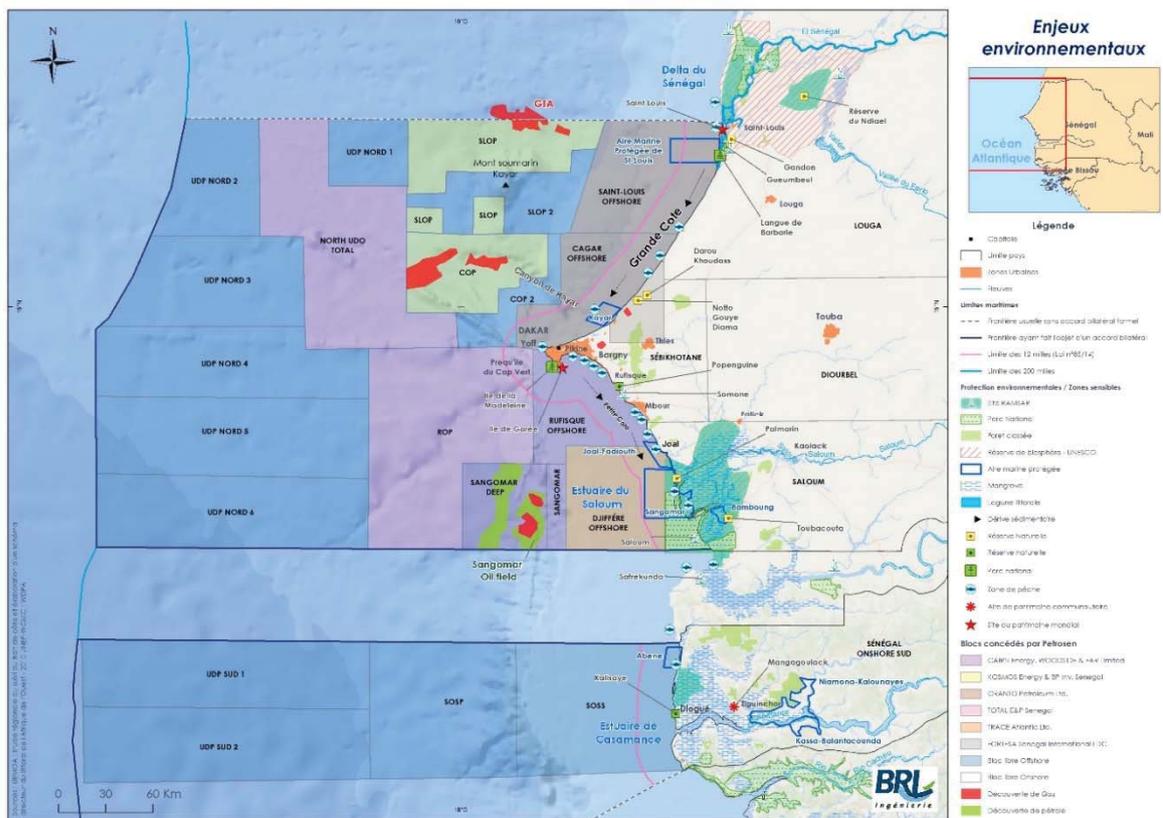


Figure 5. Carte des enjeux environnementaux, gisements pétroliers et gaziers et blocs concédés aux entreprises d'extraction (BRLi, 2024).

Thème 5 – Gestion durable des zones littorales et estuariennes

Pour assurer le processus d'ESS, un Groupe de Travail Interministériel (GTI) a été mis en place par le Ministère du Pétrole et des Énergies. Sa coordination technique est effectuée par un représentant de la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

L'objectif principal du projet est de doter le Groupe de Travail Interministériel (GTI) d'un atlas qui permette de présenter l'ensemble des problématiques environnementales des fonds marins et côtiers au regard du développement pétro-gazier au Sénégal. De cette manière, le GTI disposera de la totalité des informations pour élaborer le processus d'Évaluation Environnemental Stratégique (ESS).

5. Le rôle des bureaux d'étude dans les projets de développement

Les trois projets présentés plus haut sont complémentaires mais peuvent aussi présenter un risque de redondance sans une bonne coordination.

S'inscrivant dans un écosystème complexe de projets et d'acteurs, il existe un véritable enjeu de coordination et de mise en cohérence de ces divers projets et initiatives pour éviter des dépenses doubles pour des projets trop similaires, et qui ne prendraient pas en compte les retours d'expérience antérieurs. Cette tâche n'est pas toujours aisée car elle peut s'inscrire sur une toile de fonds d'acteurs en silos, voire en conflit. Le dialogue et la transmission des données peut en pâtir, ainsi que les bénéfices finaux des projets et études. Ce chapitre détaille quelques exemples de situations rencontrées dans le cadre des trois projets sénégalais en question.

5.1 Coordination entre les projets

La coordination entre la mise en œuvre de la SN GIZC (via le plan GIZC) et l'Observatoire National du Littoral (ONL, incluse dans OSS WACA) est essentielle, car celui-ci doit jouer un rôle crucial en tant que bras technique dans l'apport d'un éclairage scientifique pour les processus décisionnels de gestion intégrée et de gouvernance du littoral. L'optimisation de l'ONL devrait reposer sur une collaboration étroite avec les institutions productrices de connaissances et une mise en réseau des universités, des instituts de recherche et des systèmes d'observation existants au niveau national et régional, permettant l'établissement de liens opérationnels et durables entre le secteur du savoir et celui de la gestion intégrée des zones côtières.

Les missions de la SN GIZC et de l'OSS ont été lancées de manière indépendante, mais étant donné leur interdépendance et leurs objectifs communs, il existe un risque de chevauchement et de duplication des actions, entraînant une perte de temps et de ressources. La gestion simultanée de ces deux missions par BRLi facilite une coordination efficace entre elles grâce à une vision globale. Cela garantit un suivi régulier des progrès accomplis, la résolution rapide des problèmes éventuels, ainsi que la répartition optimale des ressources disponibles entre les deux missions.

Par exemple, dans le cadre de la SN GIZC, un plan de renforcement des capacités des acteurs côtiers est prévu. Ce plan est également envisagé dans les futures missions de l'ONL. Le fait que BRLi ait la charge de ces deux missions permet de planifier des formations complémentaires plutôt que de former plusieurs fois les mêmes acteurs, évitant ainsi le gaspillage de ressources et garantissant que tous les acteurs bénéficient de la formation appropriée.

Le problème de recoupement des objectifs et activités se pose particulièrement sur le thème du SIG. En effet, depuis 2013, lors des différentes étapes de mise en place de la SN GIZC, il a été souligné le besoin de mettre en place un SIG national dédié au littoral sénégalais. Initialement, l'idée était de le mettre en œuvre au sein de la DEEC dans le cadre de la mise en place du plan d'action lié à la SN GIZC. Cependant, les termes de référence pour la mission OSS incluent également une demande de mise en place et l'opérationnalisation d'un SIG pour le littoral, tout comme la mission ANEMOC.

Cependant, comme BRLi est à la maîtrise d'œuvre pour ces trois missions, il a été possible de coordonner celles-ci de manière à les faire évoluer ensemble et à les rendre complémentaires plutôt que de se chevaucher, évitant ainsi la création de trois SIG différents et permettant de mutualiser les dépenses de temps et d'argent.

5.2 Coordination entre les acteurs

La présence d'une multitude d'acteurs côtiers à diverses échelles, allant de l'international au local, ainsi qu'une variété de types d'acteurs tels que les gouvernements, les institutions, les établissements universitaires, les ONG et les communautés locales, entraîne des défis de coordination. Ces défis sont dus à la diversité des intérêts et des objectifs entre les différentes entités, ainsi qu'à des visions contrastées du littoral. De plus, dans les pays en développement, il est fréquent de constater une réticence des organismes producteurs de données à les partager avec d'autres acteurs, ce qui complique la collaboration. Pour surmonter ces défis, BRLi, en tant qu'entité neutre dans ce projet, agit comme médiateur et coordonnateur pour mettre en place des projets qui conviennent à toutes les parties concernées afin d'encourager la collaboration entre les acteurs.

La circulation de l'information peut également s'opérer à travers le réseau des entreprises du secteur privées, notamment entre bureaux d'étude, ce qui permet parfois de contourner des points de blocages. Une illustration concrète de ce mécanisme s'est produite dans le cadre du dimensionnement de l'ONL : BRLi avait questionné les acteurs, en particulier l'ANACIM, sur la présence de bouées de mesure en mer, et aucune bouée n'avait été mentionnée. En contactant un fournisseur de bouées, il s'est avéré que cette entreprise avait installée un équipement au large de Saly en 2022.

5.3 Rôle d'appui à la planification

La gestion du projet SN GIZC repose en partie sur l'adoption de la Loi d'Orientation du Littoral, actuellement en discussion au sein du gouvernement sénégalais depuis 2010,

Thème 5 – Gestion durable des zones littorales et estuariennes

notamment en ce qui concerne la création de l'Autorité Nationale de Gestion Intégrée du Littoral (ANGIL). Cette loi inclut le décret de création de cet organisme et sa mise en place dépend donc de son adoption. Comme l'élaboration d'une version stabilisée de cette loi était en cours pendant la proposition d'actualisation de la SN GIZC par BRLi, il a été demandé de réorienter les travaux pour prioriser l'étude de faisabilité de l'ANGIL, afin de pouvoir enclencher directement sa mise en œuvre une fois que la loi sera adoptée. BRLi a ainsi ajusté les calendriers et la méthodologie de l'étude pour prendre en compte les incertitudes liées à l'adoption de la loi.

Cependant, étant donné que la loi sur le littoral n'a toujours pas été adoptée et que ses perspectives d'adoption sont de plus en plus incertaines, l'instauration de l'ANGIL est retardée, ce qui impacte l'ensemble des projets de surveillance du littoral.

Malgré cela, BRLi travaille également sur le projet OSS, ce qui offre une plus grande flexibilité dans la planification et pour la proposition du plan d'action national associé à la SN GIZC, qui sera présenté en 2024 par BRLi. En effet, la mise en place de l'ONL n'étant pas conditionnée par l'adoption de cette loi, le plan national de GIZC peut tout de même reposer sur l'ONL, le futur bras technique de l'ANGIL pour la gestion du littoral.

5.4 Expertise technique

Dans le cadre du projet OSS, il est envisagé que l'ONL soit logé au sein d'une structure partenaire, dans un premier temps et lors de sa phase de montée en puissance. Plusieurs institutions sont candidates pour accueillir l'ONL une fois qu'il sera créé, ce qui entraîne une compétition entre ces acteurs du littoral et donc des tensions, limitant ainsi la collaboration entre eux. Il incombe à BRLi de faire des propositions sur cette question en utilisant son expertise technique. Cela implique la réalisation d'un diagnostic pour déterminer quelle institution est la mieux placée pour accueillir l'ONL du point de vue juridique mais aussi technique.

Ce diagnostic repose sur des analyses détaillées visant à évaluer les besoins, les contraintes et les opportunités. Des recommandations sont ensuite formulées en se basant sur ces éléments. Dans le cadre de l'ONL, BRLi peut s'appuyer sur l'étude de faisabilité réalisée par IDEV pour le Sénégal, ainsi que sur les expériences acquises lors de missions similaires. Par exemple, l'étude menée sur le programme de suivi de l'environnement côtier et marin au Togo en 2020, qui présente des similitudes avec la mission actuelle, ou encore les différentes études de faisabilité des observatoires régionaux en France.

6. Conclusion

Les trois projets sénégalais présentés dans cet article constituent une bonne illustration du rôle que peuvent jouer les bureaux d'étude dans les projets de développement, au-delà de simples prestataires techniques, en tant qu'acteur intermédiaire entre les bailleurs de fonds et les acteurs locaux.

L'aide au développement représente un pilier essentiel dans les efforts visant à améliorer les conditions de vie dans les régions en développement à travers le monde. Cependant, la mise en œuvre de projets de développement n'est pas sans ses défis, et la réussite de ces initiatives dépend souvent de la contribution significative des bureaux d'études. Bien plus que de simples exécutants, les bureaux d'étude jouent un rôle central dans la planification, la conception et la mise en œuvre de projets de développement, contribuant ainsi à en maximiser l'efficacité et l'impact positif.

Tout bureau d'étude a inévitablement fait l'expérience des aléas inhérents à la réalisation de projets de développement. Ces aléas peuvent prendre diverses formes, allant des contraintes budgétaires aux défis logistiques ou calendaires en passant par les complexités socio-culturelles propres à chaque contexte. Cependant, les bureaux d'étude, régulièrement confrontés à ces situations, adoptent une approche proactive et proposent des innovations pour les aborder. Ils tirent profit de leur expertise technique ainsi que de leur connaissance approfondie des contextes locaux pour trouver des solutions adaptées. Outre leur expertise technique, les bureaux d'études bénéficient d'un vaste réseau de collaborations, notamment avec d'autres bureaux. Ce réseau constitue un atout majeur, car il permet un échange continu de connaissances, de bonnes pratiques et de leçons apprises entre les différents acteurs impliqués dans le développement, et ce malgré le contexte concurrentiel. De plus, il est fréquent que les bureaux d'étude aient déjà travaillé sur des projets similaires ou dans les mêmes localisations, leur conférant une connaissance préalable des mécanismes en jeu et des spécificités locales. Cette expérience antérieure leur permet d'anticiper les défis potentiels et de proposer des solutions plus efficaces dès le début du processus de mise en œuvre du projet.

Les bureaux d'études ne se contentent donc pas de fournir des services techniques en agissant simplement comme des exécutants passifs ; ils sont également des acteurs stratégiques clés dans la réussite des projets de développement. Leur implication dès les phases initiales de planification permet d'identifier les besoins réels des communautés bénéficiaires, d'élaborer des solutions adaptées et durables, et d'anticiper les défis potentiels. Ainsi, les bureaux d'étude contribuent à minimiser les risques d'échec et à optimiser l'efficacité des ressources allouées aux projets.

7. Références bibliographiques consultées

BARIC B., BARIC D., ENGLISCH G., MARKOVIC M., PETIT S., PREM M., SHIPMAN B., SILOVIC D., SKARICIC Z., STIPICA N. (2020). *Le Processus GIZC, Un itinéraire vers la durabilité des côtes – Introduction*. Article Coastal Wiki par le Priority Actions Programme/Regional Activity Centre (UNEP-PAP/RAC).
https://www.coastalwiki.org/wiki/Le_Processus_GIZC_%C3%A2%E2%82%AC%E2%80%9C_Un_itin%C3%83%C2%A9raire_vers_la_durabilit%C3%83%C2%A9_des_c%C3%83%C2%B4tes_-_Introduction

Thème 5 – Gestion durable des zones littorales et estuariennes

CARNUS F., BELLET F. (2023). *Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités institutionnelles contrat pour les services de réalisation d'un atlas de l'environnement du milieu offshore et côtier du Sénégal (AEMOC), Rapport de démarrage*. Étude BRLi, TTi et Envocean pour le projet ANEMOC Banque mondiale et GES PETROGAZ.

DIALLO A., CARNUS F., BELLET F. (2023). *Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités institutionnelles contrat pour les services de réalisation d'un atlas de l'environnement du milieu offshore et côtier du Sénégal (AEMOC), Rapport de phase I : Collecte, présentation et sélection des données*. Étude BRLi, TTi et Envocean pour le projet ANEMOC Banque mondiale et GES PETROGAZ
MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DES ÉNERGIES, RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL (2023). *Présentation du GES-PETROGAZ*. <https://energie.gouv.sn/ges-petrogaz/>

DUCROCQ M., CARNUS F., UGP WACA (2022a). *Élaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières du Sénégal, Diagnostic du littoral et de la Gestion Intégrée des Zones Côtières au Sénégal*. Étude BRLi, projet SN GIZC WACA Banque mondiale.

DUCROCQ M., CARNUS F., UGP WACA (2022b). *Élaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières du Sénégal, Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Zones Côtières au Sénégal*. Étude BRLi, projet SN GIZC WACA Banque mondiale.

LE LOUARN P. (2017). *Zones côtières – Gestion intégrée des zones côtières*, dans : Jean-Luc Pissaloux éd., *Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable*. Cachan, Lavoisier, « Environnement », pp. 499-508. <https://www.cairn.info/dictionnaire-collectivites-territoriales-et-develo--9782743022358-page-499.htm>

SENE C., KANE R., CARNUS F., BECQUET A. (2024a). *Assistance technique pour l'Observatoire National du Littoral, le Système d'Information Géographique et le Système d'Alerte Précoce, Livrable 1 : Rapport de l'étude initiale et de démarrage*. Étude BRLi, IDEV, IRD, projet OSS WACA Banque mondiale et Nordic Development Fund.

SENE C., KANE R., LE COZ L. (2024b). *Suivi de la dynamique du trait de côte du littoral sénégalais, Note de synthèse des connaissances scientifiques actuelles*. Rapport d'expert, projet WACA ResIP Sénégal Banque Mondiale.

SENE C., LE COZ L., BECQUET A. (2024c). *Étude de faisabilité technique de l'observatoire national du littoral (ONL), Questionnaire*. BRLi, IDEV, IRD, projet OSS WACA Banque mondiale et Nordic Development Fund.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (2021). *Intégrer l'adaptation au changement climatique dans les actions et projets du domaine mer et littoral*. <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques/milieux/mer-et-littoral/bureau-detudes#toc-que-dit-le-pnacc-2->